



Près de 7,5 millions d'euros collectés avec le livret d'épargne « troisième révolution industrielle » !

Lancé en janvier 2015 par les CCI Nord de France et le Crédit Coopératif, le livret d'épargne Troisième révolution industrielle, continue de séduire les Nordistes et les Français. En effet, 7 mois après son ouverture, 7,5 millions d'euros ont été collectés pour 916 livrets ouverts. Ce produit, unique en France, remporte un très grand succès, preuve que les habitants du Nord-Pas de Calais (et d'ailleurs) souhaitent s'impliquer dans une nouvelle économie plus responsable grâce à une épargne innovante.

L'épargne placée sur ce livret permet au Crédit Coopératif d'accorder des prêts dans des conditions avantageuses à des entreprises porteuses de projets liés à la Troisième révolution industrielle dans le Nord-Pas de Calais. Ces initiatives locales sont par exemple dédiées à l'efficacité énergétique, aux énergies renouvelables ou encore à l'économie circulaire. L'idée de faire appel à l'épargne et d'associer les habitants au financement de ces projets a été lancée par Philippe Vasseur, président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Nord de France, en octobre 2013, lors de la présentation du Master plan Troisième révolution industrielle. Afin de garantir la traçabilité de l'utilisation de l'épargne et donner de la visibilité sur la nature des projets financés, le Crédit Coopératif et la CCI de région Nord de France éditeront chaque année un document et organiseront des rencontres entre les épargnants et les entreprises financées dans le cadre de ce livret

Les chiffres clés à fin août 2015 :

53% de l'épargne totale provient de personnes morales (entreprises, associations...). La moitié de ces personnes morales ont placé au plafond des 100 000€ ;

Près de 2/3 des livrets ouverts par des particuliers sont souscrits par des habitants du Nord et du Pas de Calais. Des livrets ont été souscrits dans près de 70 départements.

L'âge moyen des épargnants est de 44 ans ;

Chaque épargnant dispose en moyenne de 4 100€ sur son livret d'épargne.